

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Juin 2024

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
06/06/2024

En exercice	Présents	Votants
14	10	12

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2024-31 Tarifs cantine
adultes/aînés 2024/2025

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames, BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absents excusés : Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine
Mme MOTTIER Catherine qui a donné pouvoir à M. LELEU Eric
M. TYTGAT Loïc
M. MARCO Benjamin qui a donné pouvoir à M. DELGADO Louis

Mme RENOU Christelle est désignée secrétaire de séance.

Mme CHERAMY, Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires, informe le Conseil municipal des décomptes de la régie de la cantine scolaire pour l'année 2023/2024 et des présences des aînés, avec le prix de revient des repas.

Lors de la séance du conseil municipal du 18 Avril dernier, il avait été décidé d'ajourner le sujet concernant la fixation du tarif du repas des aînés. La commission propose de ne proposer qu'un seul tarif à destination des aînés et des adultes.

Il est proposé le tarif unique de 8.90 euros pour les repas adultes et aînés pour l'année scolaire 2024/2025.

Mme CHERAMY demande l'avis des membres présents.

Mme JOLY-LAVRIEUX souhaite ne pas prendre part au vote étant utilisatrice de ce service.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal,

DECIDENT :

de fixer le prix du repas de la cantine scolaire pour l'année 2024/2025 à : 9.00 € le repas pour les adultes et les aînés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire

BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance


RENOU Christelle

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

01 JUIL. 2024

Déposé en ligne le 04 JUIL. 2024